

Partage du territoire en distinguant les zones agricoles et les zones non agricoles

Objectif : L'intégration des données dans un logiciel SIG permet de :

- calculer des indicateurs généraux de description du territoire,
- identifier les surfaces exclues du diagnostic,
- spatialiser les données,
- intégrer la démarche dans une perspective d'évolution : point zéro, scénarios d'évolution, enrichissement tout au long de la démarche grâce aux informations recueillies par la suite sur le terrain (inventaires, actions réalisés ...).
- communiquer plus facilement via des cartes restitutives auprès des agriculteurs ou de collectifs.

Cette base sera ensuite enrichie tout au long de la démarche grâce aux informations recueillies par la suite sur le terrain.

les connaissances mobilisées

La mise en place d'un SIG dans le cadre de Territ'eau peut se concevoir selon deux approches.

- **une approche ponctuelle type état des lieux** dans laquelle on privilégiera la rapidité d'obtention des résultats et l'aspect « rendu ». Seules les données strictement nécessaires à l'élaboration de l'étude seront alors créées. Cependant la structuration des couches d'informations générées devra être faite de manière à faciliter leur éventuelle intégration dans un SIG plus global et durable.

- **une approche plus durable permettant le diagnostic - action - évaluation** qui privilégiera l'opérationnalité et la facilité de mise à jour. L'automatisation d'un certain nombre de tâches et qualifications devient alors intéressante et nécessite la mise en place d'une couverture exhaustive du territoire.

L'exercice consiste à partager le territoire en différentes surfaces représentant des milieux homogènes (aux vues des critères retenus) ce qui permet de couvrir l'ensemble du territoire et évite les « vides », parties de l'espace sans qualification. Il faut donc privilégier la cohérence topologique entre les différentes couches à la stricte exactitude géographique pour permettre le maximum d'automatisation des données.

Le principe de couverture et la cohérence topologique sont à la base de la structuration de ce référentiel. Cette couverture s'appuie sur les éléments structurants du paysage (réseaux routiers et ferré, hydrographie) qui de par leur faible variation spatiale dans le temps garantissent un socle pérenne des données.

Enfin, l'objet qui nous intéresse étant le parcellaire agricole et ses bordures, la mise en place du référentiel doit amener à exclure toutes les zones non agricoles, tout en les qualifiant de manière à connaître le type d'interface existant avec les bordures de champs et les interactions possibles entre ces parcelles et leur environnement.



3.1. A partir de la BD Topo IGN



Objectif :

L'objectif de ce zonage du territoire est de couvrir tout le territoire en cinq types d'espaces qui sont :

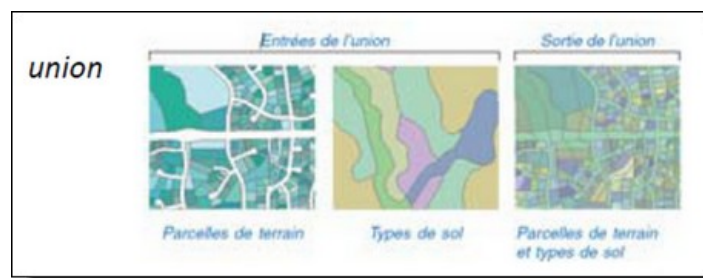
- Les surfaces en eau : réseau hydrographique fonctionnel (emprise) et plans d'eau,
- Les routes : routes et chemins,
- Les surfaces artificialisées (bâti dont les cours de fermes),
- La végétation : bois et friches,
- Les espaces agricoles (avec les bandes enherbées).

Source d'information :

- BD Topo de l'IGN qui fait partie du référentiel à grande échelle, elle est sa composante topographique de ce RGE, on y retrouve les éléments suivants : cours d'eau, routes, chemins, végétation, bâti, surfaces en eau, ...
- Cours d'eau identifiés sur le terrain,
- Limite du territoire concerné : bassin versant,
- [Fiche 2.3.1 Méthode du partage du territoire](#),
- Au cours de ce zonage du territoire, nous allons être amenés à créer diverses couches soit par numérisation (surfaces artificialisées) soit le résultat d'un géotraitement.

Les moyens :

- Les outils utilisés pour effectuer ce zonage du territoire sont tous des logiciels de Système d'Information Géographique,
- Analyse spatiale,
- Les fonctions topologiques permettent d'effectuer un géotraitement dont le but est de résoudre des problèmes comme par exemple la détermination des types de sols présents sur chaque parcelle :



Méthode :

- Découpage des routes : tampon de 5 mètres autour des routes, 3 mètres autour des chemins. Les chemins sont bien tracés dans la BDTopo,
- Découpage de l'emprise du réseau hydrographique : tampon de 1.5 mètres autour des cours d'eau PAC sinon 0.5 mètres,
- Découpage du bâti : numérisation à partir de la couche « bâti » de la BDTOPO et de l'orthophotographie.



3.2. Calcul d'indicateurs et restitution cartographique



Une fois les surfaces et linéaires numérisées (fonctions de base d'un logiciel SIG), on peut calculer les indicateurs suivants :

- surface totale du bassin versant principal et des sous bassins versants : comparaison de la somme des 4 zones définies à la surface du bassin versant obtenue dans la partie « Zonage du territoire en fonction de la topographie »,
- surface exclue du diagnostic avec,
 - surfaces en bois et friches,
 - surfaces bâties,
 - surfaces en routes et chemins,
 - surfaces en eau (réseau hydrographique fonctionnel et plans d'eau).
- surface sur laquelle portera le diagnostic (surfaces agricoles cultivées),
- Eventuellement le linéaire de haies pour le bassin versant principal et les sous bassins versants uniquement s'il existe un inventaire exhaustif sur la zone d'étude (ex : Breizh Bocage),

Territ'Eau - Module 2 Eléments structurants du paysage - version décembre 2011

http://agro-transfert-bretagne.univ-rennes1.fr/Territ_Eau/DIAGNOSTIC/Zonage/partage_territoire.asp